



Dois je payer des impots apres mon accident du travail?

Par **xavier3333**, le **14/09/2012 à 11:49**

Bonjour,

je suis dans un dilemme fiscal auquel je ne trouve personne pour m aider.

J'ai eu un accident du travail (reconnu) et suite a cela ,je suis entrer par le biais de la mdph en reconversion professionnelle .A ce titre je perçois un revenu au prorata de mes anciennes heures de travail.

le problème viens que ce revenu n'est pas un salaire à proprement parler car il est verse par l ASP aux titres de cotisations sociales forfaitaires .

On m' as dit que cela se mettait dans la case "revenu d'activités" dans le formulaire des impôts mais est ce vraiment le cas.?

Ma question est la suivante:

dois-je déclarer les sommes perçues ?suis-je assujettis à l'impôt?Dans quelle case dois-je mettre ces sommes ?

Merci d'avance pour vos aides